

Horaires des cours

- Judo enfants (6 à 13 ans) : mardi et vendredi de 17h30 à 18h20 (débutants)
mardi et vendredi de 18h20 à 19h15
- Judo adultes (14 à 99 ans) mardi et vendredi de 19h20 à 20h45

Les cours sont encadrés par Maître Hervé Hiolle BE2 7^{ème} DAN
Et Thomas Tanis BE1 3^{ème} DAN

- Eveil Judo (4 et 5 ans) : samedi de 10h30 à 11h15
L'Eveil judo est animé par Thomas Tanis BE1 3^{ème} DAN



Grille tarifaire de la saison

	licence	droits d'entrée	cotisation / carte	total	
1 judoka (adulte ou enfant)					
Cotisation complète	41,00 €	6,00 €	110,00 €	157,00 €	
Cotisation avec chq ass 55€	41,00 €	6,00 €	55,00 €	102,00 €	
2 judokas (adulte ou enfant)					
Cotisations complètes	82,00 €	12,00 €	190,00 €	284,00 €	Gain de 30€
Cotisation avec chq ass 55€	82,00 €	12,00 €	135,00 €	229,00 €	
Cotisation avec 2 chq ass 55€	82,00 €	12,00 €	80,00 €	174,00 €	
3 judokas (adulte ou enfant)					
Cotisations complètes	123,00 €	18,00 €	270,00 €	411,00 €	Gain de 60€
Cotisation avec chq ass 55€	123,00 €	18,00 €	215,00 €	356,00 €	
Cotisation avec 2 chq ass 55€	123,00 €	18,00 €	160,00 €	301,00 €	
Cotisation avec 3 chq ass 55€	123,00 €	18,00 €	105,00 €	246,00 €	
Eveil judo					
Carte de 10 séances (carte à 25€)	41,00 €	6,00 €	25,00 €	72,00 €	

Nous acceptons les espèces, les chèques, les Chèques Vacances, les Coupons Sports, les Tickets CAF, les Chèques Association (délivrés aux habitants de Courrières) et les Pass Sport agglo et d'état pour les personnes éligibles. Possibilité de combiner les différents moyens de paiement.

Tarif de 120€ par judoka pour une inscription à partir de janvier (30€ de remise par membre supplémentaire de la même famille). Cela ne concerne pas l'éveil ou le self Defense.

Pour les paiements par chèque bancaire, possibilité de paiement en 4 fois maximum avec l'établissement de tous les chèques lors de l'inscription (le 1er chèque doit obligatoirement couvrir la licence + les droits d'entrée, soit 47 €).

Le dépôt des chèques bancaires se fait systématiquement le premier samedi du mois. Dans les autres cas, il se fait le samedi non férié suivant. Le planning de dépôt des chèques est affiché dans l'entrée près du bureau.

Un tarif dégressif est appliqué pour les inscriptions multiples par famille, excepté pour l'éveil judo ou le self defense.

Pour tout renseignement : David BRAS (Président) au 07.86.42.84.00

Montant reçu en chèques bancaires ou postaux :	_____ €
Montant reçu en espèces :	_____ €
Montant reçu en Chèques Association :	_____ €
Montant reçu en Chèques Vacances :	_____ €
Montant reçu en Coupons Sports :	_____ €
Montant reçu en Tickets CAF :	_____ €
Montant reçu en PASS SPORT Agglo :	_____ €
Montant reçu en PASS SPORT Etat :	_____ €

Total reçu : €



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

SAISON 202_/202_

Nom du tuteur légal : _____

Adresse : _____ Ville : _____ CP : _____

N° de téléphone en cas d'urgence : / / / / ou / / / / _____

Email (Ecrire lisiblement SVP): _____

Nom :	Certificat médical ☐	Compétition ☐
Prénom :	Passeport ☐	F ☐ M ☐
Né(e) le : / /	Grade :	Adulte Enfant Eveil

Nom :	Certificat médical ☐	Compétition ☐
Prénom :	Passeport ☐	F ☐ M ☐
Né(e) le : / /	Grade :	Adulte Enfant Eveil

Nom :	Certificat médical ☐	Compétition ☐
Prénom :	Passeport ☐	F ☐ M ☐
Né(e) le : / /	Grade :	Adulte Enfant Eveil

Nom :	Certificat médical ☐	Compétition ☐
Prénom :	Passeport ☐	F ☐ M ☐
Né(e) le : / /	Grade :	Adulte Enfant Eveil

Règlement complet de la cotisation ☐ (Case à cocher par le Trésorier)

Droit à l'image

Autorise ☐ N'autorise pas ☐, les dirigeants du judo club de Courrières à utiliser mon image ou celle de mon/mes enfant(s) judoka(s) sur le site internet et la page Facebook de l'association.

Signature du tuteur légal pour l'acceptation du Règlement Intérieur du Club et pour l'acceptation ou non du droit à l'image (précédée de la mention "**lu et approuvé**") :

Comment remplir ce dossier ?

Dans tous les cas

Un seul dossier est à compléter par famille (y compris pour les familles dont les enfants n'auraient pas le même nom mais un seul tuteur). Seules les parties en bleu sont à remplir par les adhérents, les autres renseignements seront pris avec l'aide d'un des membres du bureau.

Il faut fournir en plus du dossier dûment complété :

- par famille : le règlement licence / droits d'entrée / cotisation
- par judoka : un certificat médical, la feuille de renseignement pour la licence FFJDA complétée et signée

Pour les adultes/enfants (hors Eveil-judo)

Pour le judoka souhaitant faire des compétitions officielles, vous pouvez acheter un passeport auprès d'un des membres du bureau au prix coûtant unitaire de 10€.

Autres renseignements (facultatifs et pour un usage entre le club et les adhérents exclusivement)

Etablissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par l'/les enfant(s) (+ ville) : _____

Profession des parents : père : _____ mère : _____

Personne(s) Habilitée(s) à venir chercher l'/les enfant(s) : _____

Important : tout incident indépendant de la volonté du Judo Club Courriérois qui entraînerait la suspension ou l'arrêt total des cours ne justifiera pas le remboursement de la licence et de la cotisation. Rentrent dans ce cadre : les catastrophes naturelles, les problèmes sanitaires ou tout autre accident qui pourrait endommager le Dojo.



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président du Club, Hervé Capiaux au 03.21.20.04.90 ou au 06.78.45.71.09 ou par email capiaux.herve@gmail.com

Dans le cadre des activités du Judo Club de Courrières des photographies ou vidéos seront réalisées tout au long de la saison. Elles pourront être mises en ligne sur notre site internet (merci d'indiquer en bas de première page si vous accepter ou non cette pratique) :

www.judo-club-courrieres.fr

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB POUR LA SAISON

Le JUDO est une discipline à part entière et demande une certaine rigueur, un contrôle de soi et un respect commun.

En arrivant au DOJO, le lieu où l'élève apprendra le judo, il se verra diriger vers les vestiaires pour enfiler son JUDOGI, (la tenue du judoka). Pour cela, il doit impérativement arriver en tenue civile, (jeans, survêtement, robe, etc.). Un vestiaire est mis à disposition pour les filles et les garçons. En aucun cas, nous devons être mélangés dans ses lieux. Pour que les jeunes judokas (en dehors de l'éveil judo) acquièrent une certaine autonomie, et par pudeur envers les adultes qui se changent également, il serait souhaitable que les parents restent en dehors des vestiaires. De plus, du vestiaire au tatami, chaque élève devra être muni de ZOORI (ou de pantoufles, Tongs) pour y accéder.

Avant de monter sur le TATAMI, (le revêtement de sol), chaque élève doit saluer par signe de respect. Lorsque les enseignants demanderont de se mettre en position de salut, chaque élève doit se mettre par ordre de « grade » en une file unilatérale, (côte à côte) et attendre le « Sensei » (le professeur) pour un salut collectif. N'oubliez pas de vous munir d'une bouteille d'eau pour se réhydrater si besoin.

Pendant le cours, il est souhaitable de travailler dans le silence et sans chamailleries afin de ne pas perturber la séance et ses camarades, afin de favoriser un bon apprentissage. Insultes, crachas, bousculades, cris, etc..., ne seront tolérés pour le respect de tous.

Si l'élève doit quitter le tatami pour X raison, il doit en informer son professeur, en aucun cas nous pouvons quitter ces lieux sans y être autorisé.

A la fin du cours, il sera demandé de réajuster sa tenue et de se mettre en position de salut, en silence, afin de procéder au dernier salut collectif dirigé par le(s) professeur(s). Avant de quitter le tatami, le salut de celui-ci est demandé. Après avoir quitté le tatami, les élèves retourneront vers les vestiaires pour y remettre leurs habits civils. Une douche est mise à disposition si besoin.

Le comité et les enseignants.